

*Chateau St. Louis, Québec, le 30 Août, 1830.*

Des nouvelles officielles ont été reçues par son Excellence l'Administrateur du gouvernement, annonçant la mort de notre ci-devant très gracieux Souverain le Roi George Quatre.

A l'arrivée de cette triste nouvelle, son Excellence l'Administrateur du gouvernement et les membres du Conseil Exécutif de Sa Majesté se sont rassemblés au Chateau St. Louis et ont prêté les sermens prescrits par la loi à sa Majesté actuelle le Roi GUILLAUME Quatre, et ont donné les ordres pour la Proclamation de Sa Majesté avec les solennités d'usage.

*Chateau St. Louis, Québec, le 30 Août, 1830.*

EN conséquence d'un ordre de Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement en Conseil de ce jour, le présent est pour donner avis public qu'on s'attend à ce que tous et chacun, à l'occasion présente de la mort de feu Sa Majesté de bienheureuse mémoire, porteront un Deuil décent : Le dit deuil commencera Mercredi, le 1er. de Septembre.

Par Ordre de Son Excellence l'Administrateur du gouvernement.

C. YORKE, Secrétaire.

Le parlement provincial sera dissous immédiatement. Ainsi l'élection aura lieu à la fin du mois prochain et dans le mois d'Octobre. Les élections ont déjà fait le sujet des conversations. On dit que les anciens membres pour la cité et le comité de Québec vont encore venir en avant. Outre ceux-là le bruit court que d'autres nouveaux condidats vont s'offrir aux mêmes polls. La nouvelle division de la province pourvoit au rapport de quinze à dix-sept membres nouveaux pour le district de Québec. L'on nomme aussi plusieurs nouveaux candidats pour la représentation des campagnes.

*Gazette de Québec.*

Nous apprenons que les revenus de cette province pour le dernier trimestre excèdent de plusieurs milliers de livres le trimestre correspondant de l'année dernière. *Ibid.*

L'arrivée de la nouvelle officielle de la mort de feu sa majesté GEORGE IV, a été annoncée, Jeudi dernier, par le canon de l'île Ste. Hélène, et un placard offiché en différents endroits de cette ville, et hier, sa présente majesté GUILLAUME IV, a été proclamée avec les cérémonies accoutumées. La proclamation a été lue d'abord sur le perron du palais de justice, puis sur la place Dalhousie, le marché au foin et la place d'armes, La foule qui accompagnait la procession, quoique nom-